

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

SEPTEMBRE 2019

N° 250

Lundi 29 juillet 2019
La presqu'île s'embrase...



ÉDITO



Le 29 juillet dernier, notre forêt a une nouvelle fois été la proie des flammes. Un incendie criminel qui a embrasé près de 25 hectares de notre commune en quelques heures.

C'est quasiment 5 % de notre territoire qui est parti en fumée entre le vallon de la Renardière et le Creux Saint Georges. Le domaine de l'Ermitage, sur la route des flammes, a d'ailleurs payé un lourd tribut puisque l'incendie a détruit sur son passage 6 hectares de forêt, la serre et tout le matériel agricole de la propriété.

Le bilan, bien que dramatique pour notre petite commune, a néanmoins été limité grâce au professionnalisme et l'efficacité de nos valeureux pompiers.

Je souhaiterais aussi souligner le rôle essentiel joué par les membres du Comité Communal des Feux de Forêts. Leur présence est évidemment indispensable sur le terrain en cas d'incendie pour guider et assister les secours de par leur connaissance de la commune. Mais le CCFF est aussi présent tout au long de l'été pour surveiller nos massifs en patrouille 4x4 et en vigie, détecter des feux naissants, sensibiliser le public sur les dangers des incendies de forêt. Des centaines d'heures sur le terrain, assurées par des bénévoles attachés à leur commune et à son environnement. Tous les administrés sensibilisés comme eux à la protection de notre presqu'île et qui souhaitent s'impliquer dans la vie communale peuvent intégrer le CCFF, la saison n'est malheureusement pas terminée et nous savons que les risques perdureront les étés prochains.

Après la rentrée, viendra pour nous le temps du nettoyage et du reboisement et je sais pouvoir compter sur vous tous. Un grand nombre d'entre vous s'est d'ailleurs déjà spontanément porté volontaire pour rendre à notre village son environnement exceptionnel.

Notre presqu'île ayant retrouvé la quiétude qui la caractérise je souhaite à toutes et à tous une belle rentrée, en particulier aux plus jeunes qui vont retrouver le chemin.

Le samedi 7 septembre prochain se tiendra notre traditionnel forum des associations, il vous permettra cette année encore de découvrir toute la richesse de notre tissu associatif et je serai heureux de vous y retrouver.

Le Maire,
Gilles VINCENT



BONJOUR LES BÉBÉS

REMOISSENET DUPAIN Vaea	14/06/2019
ZAITER BOUILLARD Milan	18/06/2019
LAVOREL Thao	28/06/2019
CELLIER Lisa	31/07/2019
BLACODON Ryan	01/08/2019
TOMI Malone	05/08/2019

VIVE LES MARIÉS !

Anaëlle LE ROUX & Johan SCHMITT	06/07/2019
Dorothée CHATEAU & Stephan VIGUIER	20/07/2019
Valérie PIERI & Julien ROQUEBERNOU	05/08/2019
Lucie DODÉ & Stéphane SCHELCHER	17/08/2019
Sofia MARCHAND & Sébastien BOISSON	24/08/2019
Raphaëlla DAULLET & David CHAMPAGNE	27/08/2019

ILS NOUS ONT QUITTÉS

GUILLERM veuve CHOQUER Yvonne	14/06/2019	83 ans
COROENNE Henri-Georges	20/06/2019	73 ans
PERROTTE épouse UCLOS Mireille	28/06/2019	58 ans
CORETTI Giorgio	14/07/2019	84 ans
GRAINDORGE Bertrand	19/07/2019	52 ans
BOUCHET Roger	23/07/2019	86 ans
GUEIT épouse MOSSERI Marthe	02/08/2019	69 ans
COZIC Michèle	06/08/2019	58 ans

NOS JOIES, NOS PEINES...

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18h00 à 08h00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr

"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"



VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication :
Gilles VINCENT.

Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.

Crédits photos : Service Vie de la Cité, associations, Patrick LECONTE, Dominique LERICHE pour la photo de couverture
Impression : Imprimerie Joubert - 06517 CARROS

La situation après l'incendie

Après le terrible incendie qui a ravagé près de 25 hectares de forêt (Conservatoire du Littoral, Commune et terrains privés), le temps est à la reconstruction afin que nous puissions effacer le plus rapidement possible, la vision lunaire de nos massifs et montrer à l'incendiaire que nous ne lâcherons rien.

Ainsi, dès le lendemain du sinistre, le Président de la Métropole Hubert Falco et ses services nous ont débloqué une enveloppe de 90 000 € pour les travaux d'intervention en forêt et des moyens humains. Le Conservatoire du Littoral, quant à lui, a prévu de débloquer 140 000 € pour le remplacement de matériels et de travaux en forêt dans le secteur de l'Ermitage. L'Office National des Forêts, qui a fait un état des parcelles incendiées, a préconisé d'abattre les arbres rendus dangereux car atteints par le feu et de les envoyer à Gardanne pour être incinérés et ainsi fabriquer de l'électricité. Depuis le 7 Août, l'entreprise EVEA, choisie par la Métropole et le Conservatoire, s'affaire dans la forêt pour la sécuriser en abattant les arbres atteints par le feu et qui sont morts, et les préparer en vue de faire des fascines.



EVEA au travail

Des discussions sont déjà en cours pour choisir les parcelles qui seront reboisées en priorité et les espèces qui seront plantées. Je rappelle que notre objectif est de planter autant d'arbres que d'habitants de la commune sur les deux versants du village et du Pin Rolland.

Le 8 août dernier, le matériel appartenant à la commune et qui a été détruit (tracteur, remorque, rotovateur, épandeur à bouillie bordelaise) a été commandé en urgence pour un montant de 44 160 € TTC, afin que les travaux nécessaires à l'entretien de l'Ermitage et notamment de la vigne puissent reprendre au plus vite. Nous sommes certains que la Région et le Département ne seront pas insensibles à nos demandes de subventions et de toutes façons, les assurances devraient prendre en charge une bonne partie des coûts.

La cagnotte mise en ligne par l'association "La Mandréane" a déjà atteint à l'instant où j'écris ces lignes 14 000 € auxquels viennent s'ajouter 2 000 € de recettes de la loterie et vente d'objets lors de la bouillabaisse municipale. Vous pouvez encore y participer jusqu'au 7 septembre soit en allant sur Facebook "La Mandréane", soit en déposant un chèque en Mairie à l'attention de la Mandréane. Une partie de cette cagnotte sera réservée au remplacement du matériel du métayer de l'Ermitage, Michel, qui a tout perdu, l'autre partie ira à l'achat d'arbres pour la replantation.

Alors, amis Mandréens, nous avons besoin de vous pour participer à la cagnotte, mais pas seulement. En effet, dès que nous pourrons rentrer dans la forêt en toute sécurité, c'est à dire quand les arbres incendiés auront été abattus, nous vous inviterons vers la fin septembre à faire des fascines le long des pentes de la colline incendiée. Elles ont pour but de retenir la terre lors des fortes pluies et éviter un lessivage important. Vous serez informés par les réseaux sociaux, mais aussi par vos associations respectives.



Fascines

Ensuite, nous étudierons la possibilité d'étendre des déchets broyés dans la forêt afin de remettre du carbone comme nous l'avons fait pendant près de 10 ans lors des précédents incendies.

Enfin, nous vous inviterons à replanter. L'idée est de pouvoir acheter des espèces endémiques à notre région, tels que pins parasols, chênes lièges, chênes verts... dont quelques sujets à hautes tiges aux abords des voies et chemins fréquentés. Cette replantation se déroulera dès que les terrains seront prêts, plutôt en fin d'année et en février. Là aussi, vous serez invités de la même façon et bien sûr, les enfants des écoles participeront.



Pins parasols

Vous voyez, nous avons un programme à la hauteur du sinistre que nous avons subi, mais je sais que je peux compter sur les institutions comme la Métropole, le Département et la Région, mais je sais surtout compter sur vous les Mandréens et les amoureux de notre presque-île vivant sur une autre commune.



Chênes lièges

A bientôt sur la colline.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

Visite de Mme la ministre **Brune POIRSON** sur le domaine de l'Ermitage

Après avoir signé avec la Métropole et la ville de La Seyne la charte du zéro plastique sur les plages, Mme la ministre s'est rendue à ma demande sur le site de l'Ermitage pour constater les dégâts causés par l'incendie et remercier tous ceux qui ont lutté pour que le feu ne s'étende pas encore plus.

Je remercie vivement Mme la ministre d'avoir donné son accord à cette visite surprise, mais il est vrai que nous nous voyons souvent dans le cadre de la réflexion sur les déchets et notamment sur sa future loi sur l'économie circulaire qu'elle présentera en septembre.

Pendant la visite, elle a pu entendre le témoignage de Michel le métayer, d'un couple et ses deux enfants qui ont dû évacuer le gîte de l'Ermitage, du restaurateur de la plage de la Coudoulière, du CCFF, des pompiers mais aussi d'un particulier qui, avec quelques amis, a combattu le feu à quelques mètres de chez lui.

Nous avons aussi abordé avec le préfet et Mme la ministre l'obligation de débroussaillage et notamment le cas d'un propriétaire qui refuse de débroussailler sous prétexte qu'il est contre l'abattage des arbres. (un ayatollah en fait). Nous avons convenu que la loi devrait être plus contraignante.

En partant Mme la ministre nous a encore fait part de son soutien qu'elle manifesterait bientôt à travers une dotation d'État pour les travaux forestiers et la replantation.



Remerciements

A l'heure où nous pansons nos plaies et que nous avons une pensée pour nos amis du GARD et pour la famille du pilote du tracker qui est décédé, je souhaitais revenir sur le lendemain de l'incendie.

Tout d'abord, pour remercier tous ceux qui ont compati à notre situation dramatique, les élus de la Métropole ou d'ailleurs comme M. le maire de Metz qui venait de séjourner sur la presqu'île, les Mandréens, les touristes, les habitants du Var ou ceux qui sont venus passer quelques jours chez nous en venant de tous les départements, d'Angleterre, d'Australie, de Belgique, de Suisse...

Merci aux employés municipaux et aux élus de la commune qui se sont dévoués pendant l'incendie et dès le lendemain, notamment pour nettoyer les abords de la plage de la Coudoulière ou tout simplement pendant l'incendie, pour faire plus de 300 sandwiches ou distribuer de l'eau pour que les pompiers puissent manger et boire.

Merci aux membres du CCFF qui, au plus fort de l'incendie, ont téléguidé les pompiers qui pouvaient venir d'autres villes ou départements, empêché les badauds d'approcher et sécurisé les abords.

Merci à tous ceux qui se mobilisent pour que la cagnotte ouverte par l'association La Mandréane sur Facebook permette à Michel notre métayer de racheter du matériel pour continuer son œuvre.

Merci au Président du Département Marc Giraud pour son soutien car nous devons nous rencontrer bientôt pour voir les modalités d'aides.

SURTOUT, SURTOUT, merci aux pompiers car sans la présence des 300 hommes, des 4 canadiens, des deux hélicoptères et des trois trackers, c'est la presque totalité de la presqu'île qui aurait été ravagée par l'incendie car il s'en est fallu de peu que le feu ne s'étende par la corniche d'Or.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**



Conservatoire de musique

Vous souhaitez pratiquer une activité artistique, vous êtes débutant ou non débutant, vous pouvez vous inscrire à partir du 22 Août 2019 dès 9 h du matin, en vous présentant au Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulon Provence Méditerranée situé Avenue des Asphodèles au Pin Rolland.

Sur le site internet du conservatoire www.conservatoire-tpm.fr vous découvrirez également l'ensemble des activités proposées par l'établissement ainsi que les modalités d'inscription dans la rubrique « scolarité » inscription 2019-2020.

Christine REGGIANI
Responsable de site de Saint-Mandrier & La Seyne sur mer
Conservatoire Toulon Provence Méditerranée

Une implication citoyenne avec une application téléphonique



L'application citoyenne a été utilisée plus de 56 fois par les Mandréens depuis le 1^{er} février 2019, date à laquelle l'application a été installée sur la commune : Catégorie « Accident » : 2 ; Catégorie « Agression Cambriolage » : 0 ; Catégorie « Animal errant » : 7 ; Catégorie « Déchets » : 12 ; Catégorie « Dégradation » : 2 ; Catégorie « Incendie Inondation » : 4 ; Catégorie « Tapage » : 11 ; Catégorie « Voirie, Signalisation, Espaces verts » : 18.

Ce chiffre est très encourageant et démontre l'utilité d'une telle application. J'incite tous les Mandréens à utiliser l'application citoyenne qui est un moyen de communication optimisé pour tous types de signalements.

Le Maire

Acquisition du Conservatoire du Littoral

Suite à une étude réalisée par la commune sur les parcelles boisées qui pourraient faire l'objet d'une acquisition, le Conservatoire du Littoral a annoncé qu'il vient d'acquérir un ensemble de parcelles de forêt représentant 7,3 hectares. Ces parcelles se situent entre l'école de l'Orée du Bois et le stand de tir de la Marine. La municipalité démontre ici encore sa volonté de protéger les espaces naturels de la presqu'île.

Le Maire

Conférence :

La guerre des Malouines - Le principe de souveraineté et ses conséquences sur les confettis de l'Empire Britannique

Lundi 23 Septembre 2019 à 18 h 20, théâtre Marc Baron

Au cours du deuxième volet de la série de conférences organisées par « l'O.N.M. », Monsieur Richard CAROZZO (Colonel -E.R., Chevalier de l'ordre national du Mérite, Maître de conférence universitaire en histoire du Droit et des Institutions Internationales, Juriste en Droit International des Affaires, ancien Chef de Cabinet, Auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale), se propose de nous faire découvrir les aspects de la souveraineté dans la « Guerre des Malouines ».

Un conflit d'une autre époque en plein 20^{ème} siècle, mais aux conséquences considérables aux niveaux militaire et de la Jurisprudence de l'ONU, sans oublier les velléités d'indépendance sur certains territoires des confettis de l'Empire Britannique qu'il a déclenchées.

Nous vous attendons nombreux afin de découvrir ce sujet d'intérêt international auquel la France a été indirectement impliquée .

A l'issue de la conférence un rafraîchissement sera offert par la municipalité .

Jean KUHLMANN
Conseiller Municipal délégué aux Associations et Cérémonies patriotique, et à la Sécurité

Prévention Santé Jeunes

Le 29 juin 2019 s'est déroulée la collecte de don du sang organisée par la municipalité en partenariat avec l'EFS, ainsi que l'association des donneurs de sang de Saint-Mandrier-sur-Mer, l'association ParAmour et Adventure Room à Toulon.

La collecte a eu lieu un samedi matin, ce qui a permis aux 18-39 ans, près de la moitié des personnes présentes, de faire un don.

Nous remercions tous celles et ceux qui ont participé à cette collecte en donnant leur sang à l'occasion de cette journée, avant la période estivale.

Nous vous rappelons également que 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades.

Merci pour votre générosité et à bientôt pour un nouveau rendez-vous.

Katia ARGENTO
Conseillère Municipale

Bourse de rentrée scolaire aux BACHELIERS

Les étudiants ayant été reçus au baccalauréat 2019 et poursuivant leurs études, peuvent bénéficier d'une bourse de rentrée scolaire suivant les ressources et la situation de la famille.

Se présenter au secrétariat du CCAS muni des pièces ci-dessous :

- Attestation Baccalauréat ou relevé de notes
- Justificatif d'inscription en études supérieures
- Avis d'imposition (des parents)
- RIB au nom de l'étudiant

Le dossier sera étudié en commission du CCAS.

Mona ROURE
Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale

Mise à l'honneur des bacheliers 2019

Félicitations aux bacheliers mandréens.

Cette année la cérémonie de mise à l'honneur est prévue le **jeudi 24 octobre**, à 18 h 30.

N'hésitez pas à vous signaler bacheliers 2019 auprès du service vie de la cité : **04 94 11 51 76**.

Un bristol d'invitation vous sera adressé.

Le mot de l'opposition

Collusion : d'après Larousse « Entente secrète entre deux ou plusieurs personnes pour agir en fraudant les droits d'un tiers, et qui est réprimée par la loi. »

Le 7 juillet, M. Vincent écrit sur sa page FACEBOOK : « ... nouvelle preuve de la collusion de l'APE avec le groupe d'opposition à notre municipalité et M. COIFFIER ... ». Rappelons que l'association mise en cause a pour but, la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie de la presqu'île de Saint-Mandrier.

Si l'on suit M. Vincent, être pour la protection de l'environnement et adhérer à une association qui partage ce même but est donc une entente secrète contre sa personne, entente secrète que la loi devrait réprimer ! Les mandréens en déduiront immédiatement que M. Vincent ne partage pas ce même but, qu'il est donc **contre** la protection de l'environnement, et visiblement pour le bétonnage de la presqu'île.

Pour preuve notamment, en sus du permis de construire accordé le 30 avril 2019 sur Pin Rolland à côté du nouveau stade, le permis de construire accordé en 2009 par le Maire sur la propriété Fliche, **propriété Fliche qu'il prétend maintenant avoir sauvé !!!**

Heureusement, ce permis a été annulé par la Cour Administrative d'Appel, ce qui a permis la sauvegarde de l'intégralité de la propriété.

Quoiqu'en dise le Maire dans ses tracts diffusés aux frais du contribuable mandréen, les électeurs sauront faire la part des choses lors des prochaines élections municipales.

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" vous souhaitent une bonne rentrée de septembre : Bruno **COIFFIER**, Raoul **PAPINIO**, Severyn **LEVY**, François **CORNU**.

Erratum : dans le numéro de juin, la mention "joyeuses fêtes de Pâques" avant la signature a été inscrite par erreur.



Droit de réponse

Monsieur COIFFIER, leader de l'opposition au conseil municipal, a affiché ses liens avec l'APE lors de la réunion organisée par cette association le 6 juillet. En effet, il recevait, en compagnie du président de l'APE, les participants en les incitant à adhérer, nous sommes nombreux à en avoir été témoins.

Alors, quand il affirme que je suis contre la protection de l'environnement, il y a de quoi se rouler par terre de rire, car faut-il lui rappeler mes nombreuses responsabilités depuis plusieurs années dans le domaine de la protection de l'environnement.

Au fait, M. COIFFIER qu'a t'il fait pour l'environnement dans notre commune ? Pendant l'incendie... personne, le soir de l'incendie où nous avons fait un conseil municipal, tous les conseillers de son groupe étaient absents.... Aucun de ces élus, peut-être en vacances, n'a eu la correction de nous envoyer un mot de soutien suite à l'épreuve que nous avons traversée.

Enfin, M.COIFFIER nous reproche d'avoir accordé ici ou là des permis au demeurant peu nombreux et que ces permis ont été annulés après de longues procédures par le tribunal administratif. Mais faut-il rappeler que tous ces permis avaient été accordés parce que la règle d'urbanisme de l'époque le permettait et que des jugements de ce même tribunal avait tranché en faveur de la commune.

Le Maire,

Sauvegarde de l'ermitage et reboisement de la commune

Le restaurant Charly Plage organise un repas « moules/frites » le samedi 28 septembre 2019 à midi. Les bénéfices seront intégralement reversés à l'association La Mandréane qui récolte les fonds pour le reboisement de la forêt et le remplacement du matériel agricole de l'Ermitage.

Menu (+ ¼ vin) : 20 euros – Réservations : 06 69 02 26 00

Le club de Bridge

Le Club de Bridge de Saint-Mandrier vous accueille dans la salle Arbouses au Pin Rolland.

Les tournois ont lieu toute l'année le mardi et le jeudi à partir de 14 h et le vendredi soir à partir de 19 h.

Dès le mardi 8 octobre, les cours de bridge reprendront dans cette même salle.

Ils sont ouverts aux débutants et à tous ceux qui souhaitent se remettre à niveau notamment en ce qui concerne les nouvelles conventions.

Ils ont lieu le mardi matin de 9 h 15 à 11 h 15.

Un cours de perfectionnement au jeu de la carte a également lieu le mercredi matin au même endroit et aux mêmes horaires.

Vous pouvez vous inscrire auprès de Catherine MAROIS (06 28 61 82 83).

Jacqueline de la TAILLE
Présidente du Club de Bridge

Gymnastique Volontaire

La rentrée sportive de la GV se fera le lundi 16 septembre 2019.

Huit heures de cours sont dispensées dans la Salle Marc Baron matin et soir, deux heures Salle Myrte à Pin Rolland et une heure de Sport sur Ordonnance dans la Salle Lanerrière.

Inscriptions. 110€ pour l'année, licence comprise. Un certificat médical est obligatoire (validité trois ans). Deux séances gratuites sont offertes pour tout nouvel adhérent.

Venez nous rencontrer au Forum des Associations pour de plus amples renseignements.

Yolande ANYCA
Présidente de la GV

Association Festive de la Presqu'île

Le Bureau de l'Association tient une permanence le mercredi de 10 h à 12 h Salle Myrte.

Sorties d'une journée, voyage de quelques jours, vide-dressing d'automne et de printemps, vide-grenier le 3^{ème} dimanche sur le parking Sainte Asile, marché de Noël les 30 Novembre et 1^{er} Décembre, loto en février, repas dansant en juillet et août, et des ateliers : couture, scrapbooking et cartonnage, sont les activités que nous vous proposons tout au long de l'année.

Si vous êtes intéressés, venez-nous rejoindre.

Le Bureau.

Nouveauté du Guichet Unique

À compter de la rentrée scolaire, vous aurez la possibilité de régler vos factures par carte bancaire directement au bureau du Guichet Unique. Cette offre de service vient compléter le paiement en ligne des factures.

www.ville-saintmandrier.fr

ENSEMBLE NETTOYONS la Nature
3 actions Eco-citoyennes Entre MER et TERRE
Vendredi 20 septembre 2019 8h45 - 11h45
Plage Sainte Asile
4 zones de randonnées en partenariat avec MUSEUM
Samedi 21 septembre 2019 Dans les zones en accès libre
Vendredi 27 septembre 2019 8h45 - 11h45
Plage Sainte Asile Avec les scolaires et l'ONF
INFOS ET INSCRIPTIONS www.ville-saintmandrier.fr
Mairie de Ville - Place des Résistants SAINT-MANDRIER-sur-MER

La municipalité soutient toutes les actions positives pour l'environnement et la biodiversité. Le petit marseillais est partenaire de l'action du vendredi 20 septembre.

Venez en prévoyant des gants pour ramassage et chaussures de randonnée : si la mise en sécurité des massifs est finalisée, le parcours de 14 km sera au programme avec 3 h de randonnée prévue en aller retour de sainte asile par le village... d'autres zones sont proposées sur plage, pinède, sentiers et en libre accès au choix sur place.

Catherine DEFAUX
Adjointe au Maire chargée de l'Environnement

L'école de danse Presqu'une étoile

Une nouvelle équipe pour un nouveau programme 2019/2020 à l'École de danse Presqu'une Étoile.

L'école de danse Presqu'une Étoile a élu son nouveau bureau composé de A Long, M. Calone, C. Maïs et J-Y. Gauthier.

Le bureau a organisé la saison de danse 2019/2020 autour de Magali Calone comme professeur principal qui a pris la suite de Véronique Terzian qui exerçait depuis 8 ans au sein de l'association.

Magali formera équipe avec Carine Chaudy-Liot chargée des danses de salon.

Mais qui est Magali ? Magali, professeur de danse diplômée en 2018 est née à Saint Mandrier il y a 27 ans. Enfant du pays, elle a toujours eu un goût pour la danse aussi en a-t-elle fait sa profession qu'elle exerce avec passion au sein de l'association Presqu'une Étoile. Elle a été formée au conservatoire de danse du grand Avignon, a intégré une compagnie puis a obtenu son diplôme d'état sur Aix en Provence.

Elle aime travailler avec petits et grands dans la bonne humeur et la bienveillance.

Elle apportera de la nouveauté à l'association cette année puisqu'elle y

ajoute des cours jazz adultes, du contemporain et du Pilates. Le classique, le jazz et l'éveil sont, bien sûr, toujours d'actualité.

Magali vous souhaite la bienvenue dans cette nouvelle aventure et vous propose de venir la rencontrer lors du forum des associations pour de plus amples informations.

A savoir que dès septembre, vous pourrez venir faire un cours d'essai gratuit dans toutes les disciplines.

Bonnes vacances à tous et à très vite !!

Association **PRESQUE UNE ÉTOILE**

06 85 13 09 12



Des cours de théâtre à Saint Mandrier



La Compagnie d'Ames à Palabres s'installe au Théâtre Marc Baron sur la commune de Saint Mandrier.

Dès la mi-septembre des cours enfants, ados, adultes seront proposés.

Les cours enfants auront lieu le mercredi :

- de 14 h à 16 h pour les 8-10 ans
- de 16 h à 18 h pour les 11- 14 ans

Les cours adultes auront lieu le jeudi :

- de 18 h à 20 h pour les débutants
- de 20 h à 22 h pour les initiés (ce cours est presque complet).

Les cours s'articuleront de la façon suivante :

- Exercices de mise en relations du corps, de la voix et de l'imagination.
- L'interprétation.
- Préparation d'un spectacle de fin d'année.

En 2019-2020, La Compagnie d'Ames à Palabres créera « LE FILS » de Marine Bachelot-Nguyen

<https://www.le-pole.fr/le-fils-cie-dames-palabres>

Contact : amesapalabres@gmail.com.

Nettoyage d'automne

Après la période de nettoyage de printemps, voici le nettoyage automnal, en post saison estivale des forêts et des plages.

Dans l'espoir de ne rien avoir à ramasser, la randonnée vient agrémenter cette action de sensibilisation à notre environnement et biodiversité nettement mis à mal cette saison 2019.

Les organismes de sensibilisation étant nombreux, les actions de nettoyage écocitoyennes sont déclinées avec « surfrider, cleanwalker, e. leclerc » pour optimiser l'impact pour tous les mandréens.

FIGURES DU VILLAGE : ANANDAYOGA



les « Bravadeurs » Gilbert CADIÈRE 1948-2012 et Jean ECREMENT né le 21-12-1948.



les « Restaurateurs saisonniers » CHARLY 1938-2013 et ZIPPO né le 03-03-1968.

ANANDAYOGA

L'Association ANANDAYOGA redémarre début septembre une nouvelle saison (2019-2020).

Les cours de yoga sont dispensés par Mireille Martin professeur diplômée de la Fédération Française de Hatha-yoga. Ils se passent dans la salle des fêtes Marc Baron les lundis et mercredis de 9 h à 10 h. Les cours sont ouverts à tous débutants et confirmés. Les cours sont payés à l'heure directement au professeur.

Dans le cadre de ses statuts, l'association organise des dégustations de thé, des visites (visite de la maison d'Alexandra David Neil à Digne en projet - expo du musée des arts asiatiques de la ville de Toulon) et un spectacle avec intervenant extérieur en partenariat avec la ville.

Pour tous renseignements vous pouvez joindre Mireille Martin au 06 37 16 02 58, le secrétaire de l'association Jean Delestrade au 06 12 30 04 30 ou nous adresser un mail à l'adresse : anandayoga83430@gmail.com

Vous pourrez aussi nous rencontrer pour plus de renseignements au forum des associations du 7 septembre place des Résistants.



ANANDAYOGA

Don de sang



En vue des prochaines manifestations l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Saint-Mandrier **recherche des bénévoles** pour renforcer son équipe.

Contact : 04 94 63 70 10.

Christian **AULAGNE**

Président des Donneurs de Sang Bénévoles

Les Bravadeurs à l'honneur

Rassemblement de plus de 400 fifres, tambours et Bravadeurs du Var à Barjols le 21 juillet 2019. Merci à ce joli village typiquement provençal pour son chaleureux accueil... et cette jolie récompense.

Martine **BERTRAND**,
Présidente des Bravadeurs



AGENDA - SEPTEMBRE 2019

DIMANCHE 1^{ER}

VIDE GRENIER DU VILLAGE, place des Résistants, de 8 h à 18 h, organisé par les Ti'Mandréens.

LUNDI 2

DON DU SANG, salle des fêtes Marc Baron, de 8h à 12h30

VENDREDI 6

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DES ARTS DE LA PRESQU'ÎLE à 18 h 30, Galerie Rancilio. Exposition du 6 au 22 septembre.

SAMEDI 7

FORUM DES ASSOCIATIONS ET RÉCOMPENSES AUX SPORTIFS. Place des Résistants de 9 h à 12 h.

DIMANCHE 8 ET LUNDI 9

CONCOURS DE BOULES organisé par les Boulomanes du Creux.

DIMANCHE 15

CONCOURS DE BOULES DU QUAI SUD organisé par la Boule Mandréane de 8 h à 20 h, place des Résistants et boulodrome d'Isanto.

VIDE GRENIER DU PIN ROLLAND, parking Sainte Asile, de 7 h à 17 h, organisé par l'Association Festive de la Presqu'île

THÉÂTRE "PARLE MOI D'AMOUR" par le Théâtre de la Quille, à 17 h, théâtre Marc Baron. Comédie de Philippe Claudel. 10 € - Résa : 06 72 15 39 19

VEN. 20, SAM. 21, VEN.

RANDOS ÉCO-CITOYENNES dans le cadre de l'Action Nature. Programme sur www.ville-saintmandrier.fr

DIMANCHE 22

FÊTE FORAINE organisée par Festi Plus, place des Résistants, de 10 h à 18 h.

LUNDI 23

Conférence sur la guerre des Malouines (voir p. 5) à 18h20, théâtre Marc Baron. Entrée libre

SAMEDI 28

repas « moules/frites » au restaurant Charly Plage. Les bénéfices seront intégralement reversés pour le reboisement de la commune et la sauvegarde de l'ermitage.